



TARIFS POUR LA SAISON 2024 / 2025

ASSURANCES + LICENCE + ADHESIONS & COTISATIONS

❖ Pour plusieurs inscriptions de la même famille : Réduction de 5 % sera appliquée sur chaque cotisation annuelle

Catégories	Age	Licences / Assurances / Adhésions	Cotisation	TOTAL
M7	De 5 à 6 ans	55 €	325 €	380 €
M9	De 7 à 8 ans	75 €	355 €	430 €
M11 à Vétéran	9 ans et plus	90 €	385 €	475 €
Forfait 10 séances	15 ans et plus	90 €	160 €	250 €

LOCATIONS DE TENUES

Catégories	Location	Caution	
Baby (M7)			Equipement loué pour une saison : Pantalon, veste et sous-cuirasse (bustier pour les filles). La caution n'est pas encaissée, sauf si la tenue n'est pas restituée, ou partiellement, ou si elle est restituée avec des dégradations. Pour des raisons sanitaires, l'achat d'un gant personnel est obligatoire. Le port des chaussettes du club est également obligatoire lors des compétitions. --- Gants : Enfant : 25 € / Adulte : 35 €
Ecole d'escrime	Gratuite	450 €	
Autres	110 €	450 €	

Pour information : Le club réalise des commandes groupées, 2 à 3 fois par saison, elles vous permettent d'obtenir des prix plus avantageux sur les équipements d'escrime.

PAIEMENT PAR : CHEQUE, CARTE BACAIRE, VIREMENT, ESPECE

Le règlement est versé, sauf dérogation, en une seule fois, avant le 30 Octobre 2024

La licence :

Elle est payable à l'inscription en début de saison.

Elle comprend : l'affiliation à la Fédération Française d'Escrime et/ou à la Fédération Française Handisports, au CAM Omnisports et l'assurance (qui couvre les accidents corporels et l'assistance, ainsi que la responsabilité civile des assurés pendant les cours, compétitions et déplacements). Elle ne pourra en aucun cas être remboursé.

La Cotisation :

Elle est payable à l'inscription en début de saison, et ne pourra donner lieu à aucun remboursement, sauf cas de force majeure (déménagement, maladie, sur présentation d'un certificat médical de contre-indication à la pratique de l'escrime).

Il est rappelé les cotisations ne correspondent en aucun cas au versement d'une prestation de service, mais représentent le montant d'une participation aux frais de fonctionnement de l'association pour la saison.

En cas d'inscription tardive la section propose une tarification de la cotisation au prorata.

La location de tenue :

Elle est payable à l'inscription en début de saison.

Il est demandé un chèque de caution pour le prêt du matériel. Ce chèque n'est pas remis en banque sauf s'il y a une perte, un vol ou dégradation dans le cas de non réintégration du matériel fin Juin.

SECTION ESCRIME DU CAM DE BORDEAUX

107, avenue de la République Bordeaux (33200)

Tél : 05 56 02 82 85 - Mail : cambordeauxescrime@gmail.com - Site : www.escrimebordeaux.com
Siret : 78184390900057 - NAF : 9312Z - Association exonérée des impôts commerciaux